



N° 73 – MARS 2025 – COMMUNICATIONS STATISTIQUES

# ENQUÊTE SUR LES FAMILLES ET LES GÉNÉRATIONS

RÉSULTATS 2023 POUR LE CANTON DE GENÈVE

# IMPRESSUM

## ÉDITION

Office cantonal de la statistique (OCSTAT) Genève

## RESPONSABLE DE LA PUBLICATION

Elvita Alvarez, directrice

## RÉDACTION

Marius Marzal

## COMPOSITION ET MISE EN PAGE

Stéphanie Bisso

## ISSN

1422 - 4585

## RENSEIGNEMENTS

Tél. +41 22 388 75 00

statistique@etat.ge.ch • <https://statistique.ge.ch>

## CHARTRE DE LA STATISTIQUE PUBLIQUE DE LA SUISSE

L'OCSTAT s'est engagé à respecter la chartre dans la conduite de ses activités statistiques.

## LÉGENDE DES SIGNES

- valeur nulle
- 0 valeur inférieure à la moitié de la dernière position décimale retenue
- . . . donnée inconnue
- /// aucune donnée ne peut correspondre à la définition
- ( ) l'information ne peut être communiquée pour des raisons tenant à la protection des données
- [ ] valeur peu significative
- p donnée provisoire
- r donnée révisée

© OCSTAT, Genève 2025. Utilisation des résultats autorisée avec mention de la source.

# ENQUÊTE SUR LES FAMILLES ET LES GÉNÉRATIONS

## RÉSULTATS 2023 POUR LE CANTON DE GENÈVE

### SOMMAIRE

<b>1. Couples et types de ménages</b>	<b>5</b>
1.1 Couples dans l'ensemble de la population	5
1.2 Type de relation	6
1.3 Mode de rencontre	6
<b>2. Enfants</b>	<b>7</b>
2.1 Nombre et souhait d'enfants	7
2.2 Évolution du désir d'enfants parmi les 20-35 ans en Suisse	7
2.3 Effet attendu de la naissance d'un enfant	8
<b>3. Répartition des tâches domestiques et des tâches liées aux enfants</b>	<b>9</b>
3.1 Satisfaction dans la répartition des tâches	11
<b>4. Charge induite par l'activité professionnelle et les tâches domestiques et familiales</b>	<b>12</b>
4.1 Charges induites	12
4.2 Difficultés familiales	13
<b>5. Accueil extrafamilial des enfants et présence des grands-parents</b>	<b>14</b>
5.1 Mode de garde des enfants de moins de 13 ans	14
5.2 Fréquence de contact et de garde des petits-enfants	14
<b>6. Aide à des personnes limitées pour des raisons de santé</b>	<b>15</b>
6.1 Aide fournie au moins une fois par semaine au cours des 12 derniers mois	15
<b>7. Opinions</b>	<b>16</b>
7.1 Opinions concernant l'activité professionnelle des parents	16
7.2 Opinions concernant les couples homosexuels	17
7.3 Opinions concernant les rôles des femmes et des hommes dans le ménage	18
7.4 Opinions en rapport avec la solidarité entre les générations	19
<b>8. Équilibre entre vie professionnelle et vie familiale</b>	<b>20</b>
8.1 Facteurs importants pour l'équilibre entre vie professionnelle et vie familiale	20

## Enquête sur les familles et les générations (EFG)

### *Descriptif et déroulement de l'enquête 2023*

L'enquête sur les familles et les générations (EFG) est une enquête quinquennale par échantillonnage, réalisée pour la première fois en 2013 par l'Office fédéral de la statistique (OFS). Elle a pour objectif de fournir des résultats sur l'état actuel et l'évolution des familles et plus largement sur les relations entre les générations.

L'EFG est menée dans l'ensemble du pays, auprès d'un échantillon représentatif de la population. L'univers de base est constitué de la population résidante permanente âgée de 15 à 80 ans et vivant dans un ménage privé. Les fonctionnaires internationaux, les diplomates et les membres de leur famille ne font pas partie du champ de l'enquête.

Pour l'enquête de 2023, les données ont été récoltées entre avril et juillet 2023. Les personnes ont donné leurs réponses en ligne (90 % des réponses récoltées) ou via une interview téléphonique. Cette méthode marque une évolution par rapport aux enquêtes de 2013 et 2018, où une première partie était systématiquement réalisée par téléphone, suivie d'un questionnaire complémentaire écrit (en ligne ou sur papier). Ce changement de méthode limite quelque peu la comparabilité directe des résultats de 2023 avec ceux de 2013 et 2018.

Dans l'ensemble du pays, 18 000 personnes ont participé à l'enquête en 2023. L'échantillon de base étant trop petit pour permettre une exploitation suffisante à l'échelon du canton, un élargissement de l'échantillon a été financé afin de disposer de résultats représentatifs. Ainsi, quelque 2 600 personnes ont été interrogées dans le canton de Genève.

La taille de l'échantillon genevois ne permet pas une analyse de la diversité des configurations familiales, incluant notamment les familles homoparentales et les différentes formes de couple.

Par ailleurs, le présent rapport présente les résultats pour les variables « femmes » et « hommes », la non-binarité n'étant pas reconnue dans notre système juridique ni, par conséquent, dans la statistique publique.

### *Intervalles de confiance et interprétation des résultats*

Comme pour toute enquête par échantillonnage, les résultats de l'EFG sont des estimations qui comprennent une marge d'erreur. Des intervalles de confiance (au niveau de confiance de 95 %) sont calculés afin de rendre compte de la précision des résultats. Lorsque les intervalles de confiance des résultats estimés ne se recoupent pas, les résultats sont considérés comme statistiquement différents au seuil de 5 %. Cela signifie que la probabilité que la différence observée soit due au hasard de l'échantillonnage est inférieure à 5 %, ce qui permet de conclure avec un haut degré de confiance que des différences existent au niveau de la population. Dans cette publication, toutes les différences mentionnées sont significatives, sauf indication contraire explicite.

Pour que les résultats soient suffisamment précis, il est nécessaire qu'ils reposent sur au moins 30 observations. Ainsi, dans cette analyse, certains résultats ont été regroupés. Par ailleurs, lorsque l'échantillon genevois n'est pas suffisamment fourni, les résultats suisses sont parfois utilisés.

# 1. COUPLES ET TYPES DE MÉNAGES

## 1.1 Couples dans l'ensemble de la population

À Genève, 71 % des personnes âgées de 25 à 80 ans sont en couple. Parmi elles, 14 % ne font pas ménage commun avec leur partenaire et 98 % sont dans des relations hétérosexuelles. À l'échelon suisse, 73 % des personnes sont en couple.

Parmi les femmes du canton, celles âgées de 35 à 44 ans sont le plus souvent en couple (81 %). Ce taux descend à 51 % pour les femmes de 65 à 80 ans. Chez les hommes, la situation est différente : ils sont entre 58 % pour les 25-34 ans et 83 % pour les 45-54 ans à être en couple.

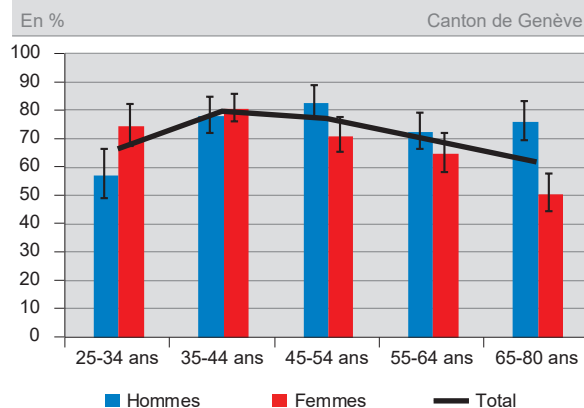
Il y a une inversion du rapport entre hommes et femmes en couple entre les deux groupes d'âges extrêmes. Parmi les 25-34 ans, 58 % des hommes sont en couple contre 75 % des femmes. À l'inverse, chez les 65-80 ans, ce sont les hommes qui sont plus fréquemment en couple : 76 % des hommes contre 51 % des femmes.

Cela s'explique notamment par l'écart d'âge entre les partenaires et par une plus longue espérance de vie des femmes. Dans 54 % des couples hétérosexuels, l'homme est plus âgé que la femme, tandis que 31 % des couples sont formés de partenaires d'âge similaire (avec un écart d'un an maximum), et dans seulement 15 % des couples la femme est plus âgée.

Ces écarts d'âge entre les partenaires s'expriment différemment selon le niveau de formation de la personne interrogée. Les couples où l'homme est plus âgé que la femme sont plus fréquents chez les personnes ayant un niveau de formation moins élevé :

- 61 % des personnes ayant achevé le secondaire I<sup>1</sup> sont dans un couple où l'homme est plus âgé.
- Cette proportion descend à 53% pour les personnes avec une formation de secondaire II (voir note 1).
- Enfin, parmi les diplômés de niveau tertiaire (voir note 1), seuls 51% sont dans un couple où l'homme est plus âgé.

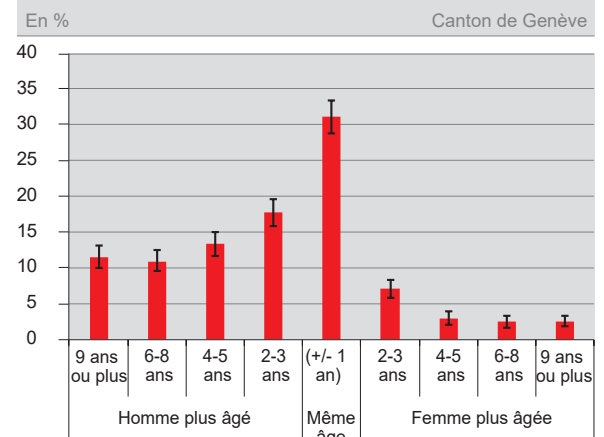
Part des personnes en couple selon le groupe d'âges et le sexe, en 2023 (1)



(1) Partenaires faisant ménage commun ou non.  
Intervalle de confiance à 95 %.

Source : OFS / OCSTAT - Enquête sur les familles et les générations

Différence d'âge au sein des couples selon le sexe, en 2023 (1)



(1) Personnes hétérosexuelles âgées de 18 à 80 ans.  
Intervalle de confiance à 95 %.

Source : OFS / OCSTAT - Enquête sur les familles et les générations

<sup>1</sup> Le niveau de formation secondaire I correspond à l'école obligatoire, le niveau secondaire II correspond au post-obligatoire (CFC, maturité, etc.) et le niveau tertiaire correspond aux écoles supérieures (université, hautes écoles spécialisées, etc.).

## 1.2 Type de relation

Un peu moins de trois quarts des personnes âgées de 25 à 80 ans en couple sont mariées (72 %), une proportion qui reste stable par rapport à 2013 et 2018. Si l'union libre est le type de relation privilégié chez les jeunes couples (65 % parmi les 25-34 ans), le mariage est majoritaire dans les groupes plus âgés. À titre de comparaison, en Suisse, la proportion de personnes mariées est légèrement moins élevée (69 %).

D'autres facteurs jouent aussi un rôle important, par exemple :

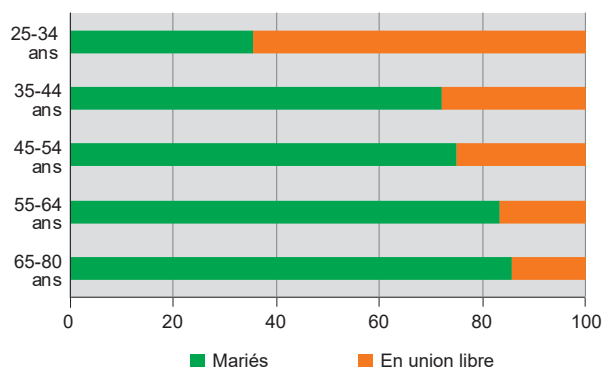
- Le niveau de formation (76 % des personnes ayant un diplôme secondaire I ou II sont mariées, contre 68 % pour ceux ayant un diplôme tertiaire).
- La croyance religieuse (80 % des croyants sont mariés, contre 62 % des non-croyants).
- L'orientation politique (74 % des personnes se positionnant à droite sont mariées, contre 62 % de celles se déclarant de gauche).

## 1.3 Mode de rencontre

En Suisse, les modes de rencontre des couples ont évolué au fil du temps. Ces changements résultent notamment de l'essor des applications et des sites de rencontre qui sont, à égalité avec les amis et les connaissances, les moyens de rencontre les plus fréquents des couples formés entre 2019 et 2023 (26 % pour chacun). Leur apparition a largement contribué à réduire la part d'autres modes de rencontre, tels que les bars, discothèques, concerts et fêtes, qui représentent 17 % pour les couples formés avant 2013, mais seulement 9 % pour ceux formés entre 2019 et 2023. Cette évolution est due en partie à la crise sanitaire liée au Covid-19 qui a modifié les pratiques sociales et les modes de rencontre. Les rencontres à l'école, à l'université ou sur le lieu de travail ont également diminué, passant de 23 % parmi les couples formés avant 2013 à 19 % pour ceux formés entre 2019 et 2023.

Les nouveaux modes de rencontre attirent davantage les jeunes. Parmi les 18-44 ans à Genève en 2023, 15 % ont rencontré leur partenaire grâce à une application ou un site de rencontre. Ce taux est de 6 % pour les 45-70 ans.

Répartition des personnes mariées ou vivant en union libre, selon le groupe d'âges, en 2023 (1)  
En % Canton de Genève

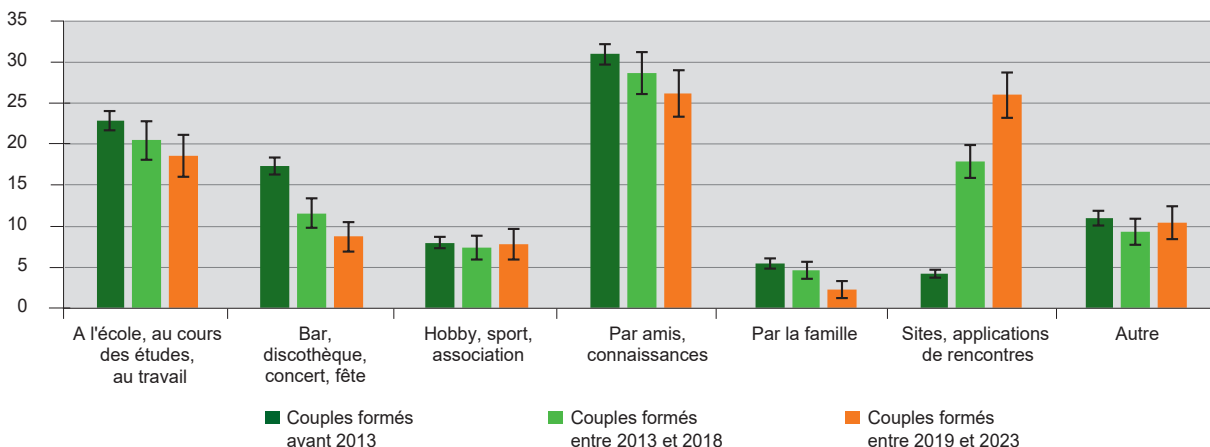


(1) Personnes de 25 à 80 ans en couple.

Source : OFS / OCSTAT - Enquête sur les familles et les générations

La nature de l'union est grandement liée au fait d'avoir des enfants ou non. Parmi les personnes de 35 à 80 ans avec au moins un enfant (biologique ou adoptif), 82 % sont mariées, tandis que ce taux chute à 56 % pour les personnes qui n'ont pas eu d'enfant.

Mode de rencontre de la ou du partenaire, selon la date du début de la relation, en 2023 (1)  
En % Suisse



(1) Partenaires de 18 à 80 ans en couple.  
Intervalle de confiance à 95 %.

Source : OFS / OCSTAT - Enquête sur les familles et les générations

## 2. ENFANTS

### 2.1 Nombre d'enfants et désir de parentalité

Dans le canton de Genève, 73 % des femmes et 67 % des hommes âgés de 25 à 80 ans ont au moins un enfant. En Suisse, ces taux s'élèvent respectivement à 69 % et 61 %.

Le niveau de formation semble impacter différemment la parentalité selon le sexe.

Chez les femmes :

- Seules 17 % ayant un niveau de formation secondaire I n'ont pas d'enfant.
- Cette proportion double pour atteindre 34 % parmi les diplômées du niveau tertiaire.

Chez les hommes :

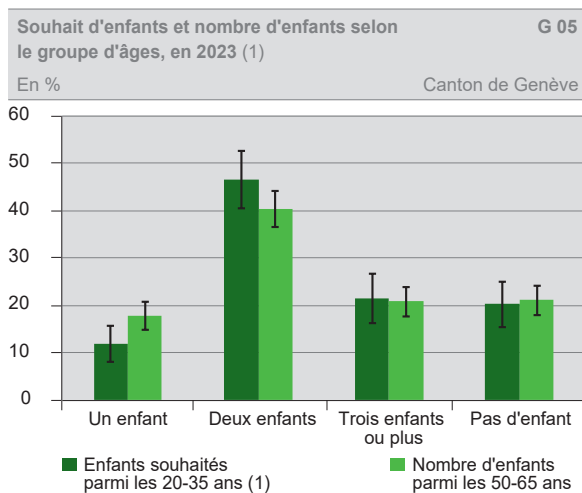
- 34 % ayant un niveau de formation secondaire I sont sans enfant.
- Cette proportion est quasi identique chez les diplômés du niveau tertiaire (36 %), une différence non statistiquement significative.

Ainsi, la poursuite d'études supérieures semble être liée à une diminution de la parentalité chez les femmes, alors que ça n'apparaît pas être le cas pour les hommes.

En 2023, le nombre d'enfants désiré par les personnes sans enfant âgées de 20 à 35 ans suit la même répartition que le nombre d'enfants effectivement eus par les individus âgés de 50 à 65 ans. Près de la moitié des 20-35 ans souhaitent avoir deux enfants (47 %), 22 % disent souhaiter avoir trois enfants ou plus, tandis que 12 % préfèrent n'avoir qu'un seul enfant et 20 % ne souhaitent pas avoir d'enfant du tout.

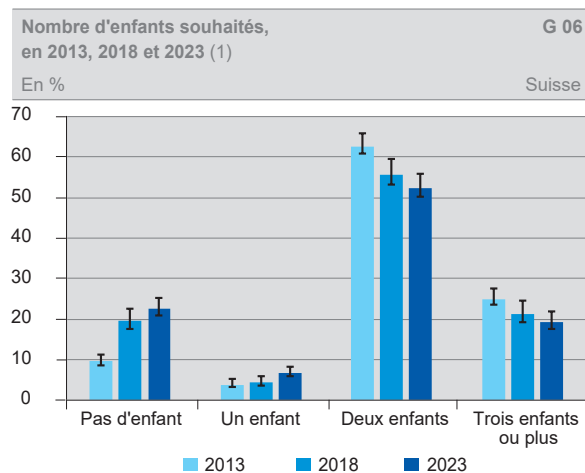
### 2.2 Évolution du nombre d'enfants souhaités chez les 20-35 ans en Suisse

Le nombre d'enfants souhaité a évolué en Suisse entre 2013 et 2023. La transformation la plus marquante concerne les personnes ne souhaitant pas avoir d'enfant, dont la part passe de 9 % en 2013 à 22 % en 2023. Cette propension à vouloir moins d'enfant se confirme par la hausse du nombre de personnes qui ne souhaitent qu'un seul enfant aux dépens de celles qui en souhaitent au moins deux. Une telle évolution est aussi visible dans la baisse de l'indicateur conjoncturel de fécondité<sup>2</sup> à Genève : le nombre d'enfants par femme passe ainsi de 1,44 en 2013 à 1,23 en 2023.



(1) Personnes sans enfant.  
Intervalle de confiance à 95 %.

Source : OFS / OCSTAT - Enquête sur les familles et les générations



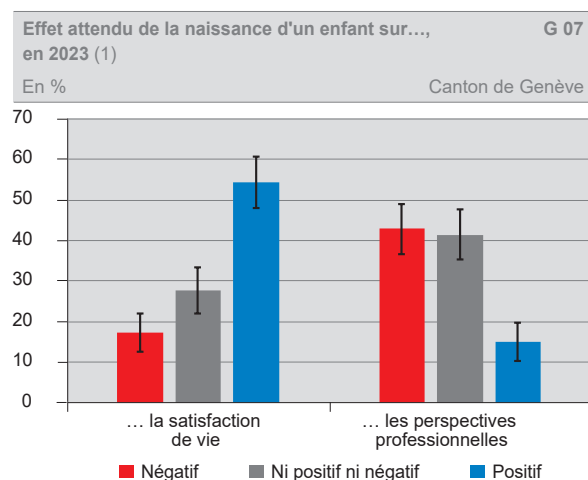
(1) Personnes de 20 à 35 ans sans enfant.  
Intervalle de confiance à 95 %.

Source : OFS / OCSTAT - Enquête sur les familles et les générations

<sup>2</sup> Cet indicateur, indépendant de l'enquête sur les familles et les générations, exprime le nombre moyen d'enfants nés vivants par femme.

### 2.3 Effet attendu de la naissance d'un enfant

Dans le canton de Genève, la majorité des personnes âgées de 25 à 39 ans sans enfant affirment que devenir parent augmenterait leur satisfaction de la vie<sup>3</sup> (55 %). Toutefois, 43 % estiment que l'arrivée d'un enfant pourrait nuire à leurs perspectives professionnelles<sup>4</sup>. Les femmes sont plus nombreuses que les hommes à partager cette inquiétude (52 % contre 36 %). Cette différence n'est pas significative à l'échelle de Genève, mais elle l'est au niveau de la Suisse.



(1) Personnes de 25 à 39 ans sans enfant.  
Intervalle de confiance à 95 %.

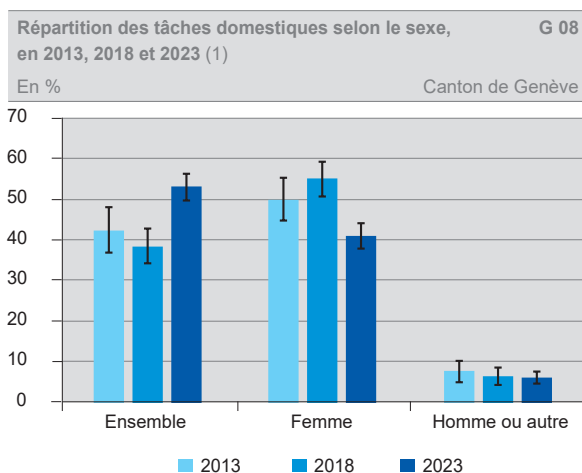
Source : OFS / OCSTAT - Enquête sur les familles et les générations

<sup>3</sup> Question posée aux participantes et participants de l'enquête : *Imaginez que vous ayez un enfant dans les trois prochaines années. Pensez-vous que d'avoir un enfant serait mieux ou moins bien pour votre joie et votre satisfaction de vie ?*

<sup>4</sup> Question posée aux participantes et participants de l'enquête : *Imaginez que vous ayez un enfant dans les trois prochaines années. Pensez-vous que d'avoir un enfant serait mieux ou moins bien pour vos perspectives professionnelles ?*



### 3. RÉPARTITION DES TÂCHES DOMESTIQUES ET DES TÂCHES LIÉES AUX ENFANTS



(1) Ménages de couples où les deux partenaires ont entre 25 et 60 ans. Intervalle de confiance à 95 %.

Source : OFS / OCSTAT - Enquête sur les familles et les générations

En 2023, les tâches domestiques sont perçues comme équitablement réparties dans 53 % des ménages genevois (composés d'un couple dont les deux partenaires sont âgés de 25 à 60 ans), la femme s'en occupant principalement dans 41% des cas. Cela marque une évolution par rapport à 2013 et 2018, où, dans la majorité des ménages, les tâches domestiques étaient principalement prises en charge par la femme. À noter que la proportion de ménages où l'homme ou autre<sup>5</sup> prend en charge la majorité des tâches reste stable en dix ans, oscillant entre 6 % et 8 %.

La répartition des tâches domestiques varie selon la présence d'enfants :

- Dans les ménages sans enfant, 36 % des femmes assument principalement ces tâches.
- Cette proportion atteint 43 % dans les foyers avec au moins un enfant.

Cette différence n'est pas statistiquement significative à Genève mais l'est à l'échelle de la Suisse.

La situation financière a également une influence :

- Dans les ménages aisés<sup>6</sup>, 29 % des femmes prennent en charge la majorité des tâches ménagères.
- Ce chiffre s'élève à 47 % dans les ménages où d'un point de vue financier c'est difficile, voire très difficile.

Cette différence s'explique probablement par un recours plus fréquent aux services de ménage externes chez les ménages les plus aisés.

À titre indicatif, en Suisse la répartition est plus inégale : dans 49 % des ménages, c'est la femme qui s'occupe essentiellement des tâches ménagères, alors que 46 % des ménages partagent équitablement les travaux domestiques. Dans 5 % des ménages, c'est l'homme ou une autre personne qui s'en charge.

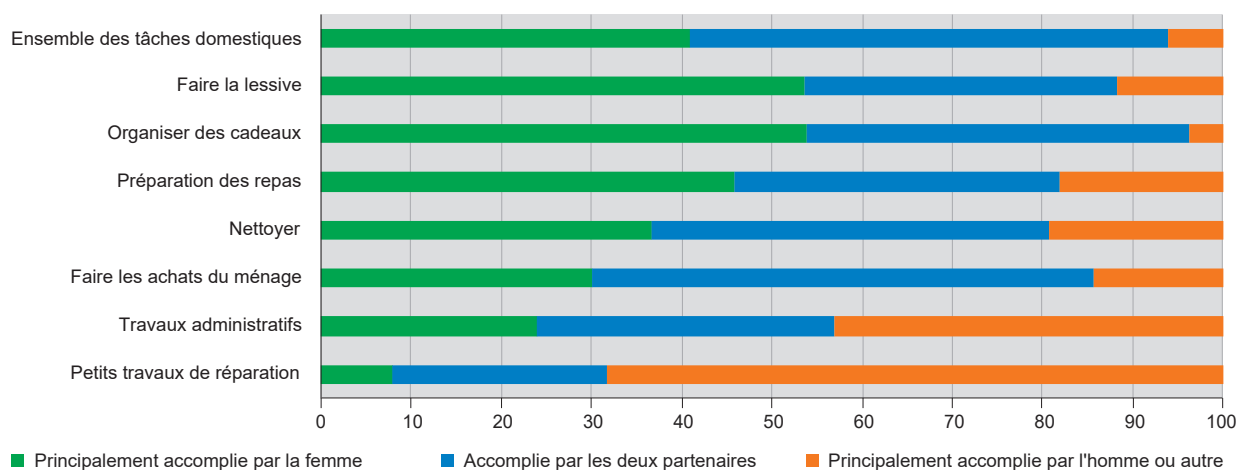
<sup>5</sup> Dans ce paragraphe, les catégories « hommes » et « autres personnes » ont été agrégées afin d'arriver à un nombre minimal d'observations pour l'analyse. Les « autres personnes » sont soit un autre membre du ménage, soit une personne externe au ménage.

<sup>6</sup> Ménages qui ont répondu « très facilement » à la question : *Si vous tenez en compte le revenu total de votre ménage, comment arrivez-vous à joindre les deux bouts financièrement à la fin du mois, c'est-à-dire comment réussissez-vous à payer les dépenses mensuelles nécessaires ?*

Comme le montre le graphique G 09, les répartitions au sein des ménages genevois varient considérablement en fonction du type de tâche domestique. Les femmes sont principalement responsables de la lessive (54 %), de l'organisation des cadeaux et petites attentions (54 %), ainsi que de la préparation des repas (46 %). En revanche, certaines tâches sont en majorité partagées par les deux partenaires, comme le nettoyage (44 %) et les courses (56 %). Enfin, les hommes (voir note 3) prennent plutôt en charge les travaux administratifs (43 %) et surtout les petits travaux de réparation (68 %).

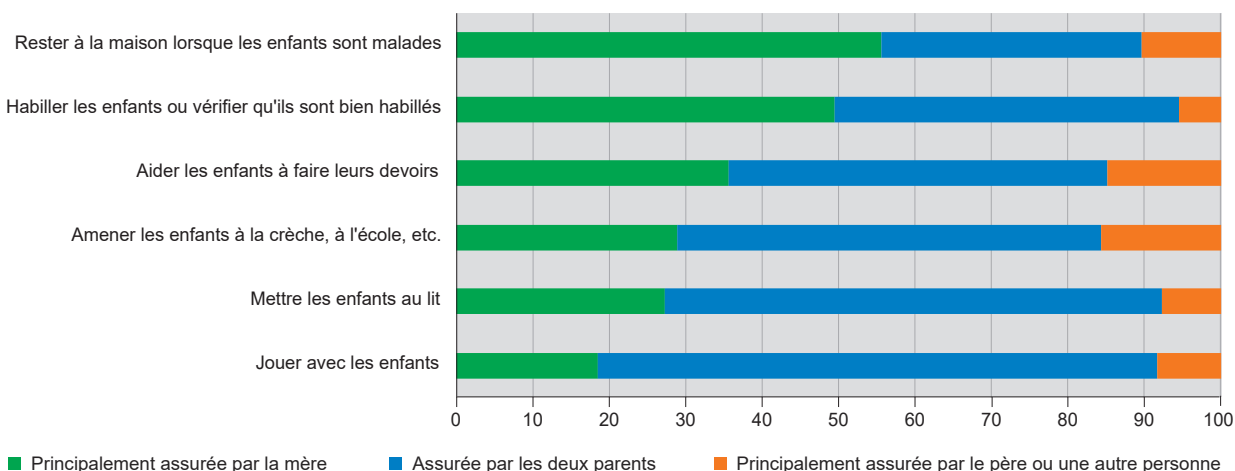
La répartition des tâches liées aux enfants varie également, comme l'indique le graphique G 10. Ce sont surtout les mères qui restent à la maison lorsque les enfants sont malades (56 %) et qui s'occupent de les habiller (49 %). Pour les autres responsabilités, la plupart des ménages optent pour une prise en charge conjointe des deux parents. Dans tous les cas, seule une minorité de ménages délègue ces tâches principalement au père ou à une tierce personne.

Répartition des tâches domestiques par type, selon le sexe, en 2023 (1) G 09  
En % Canton de Genève



(1) Ménages de couple où les deux partenaires ont entre 25 et 60 ans.  
Source : OFS / OCSTAT - Enquête sur les familles et les générations

Répartition des tâches liées aux enfants par type, selon le sexe, en 2023 (1) G 10  
En % Canton de Genève



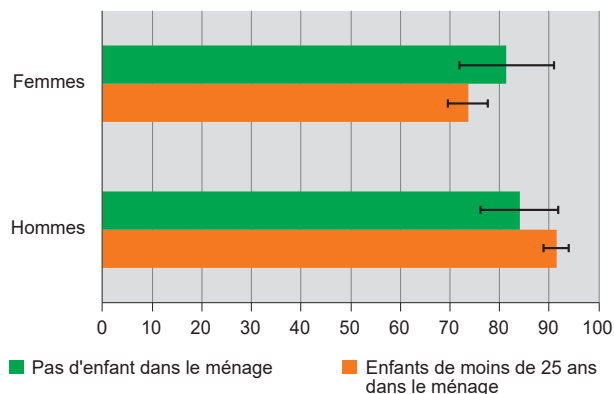
(1) Ménages de couple avec enfants de moins de 13 ans où les deux partenaires ont entre 25 et 60 ans.  
Source : OFS / OCSTAT - Enquête sur les familles et les générations

### 3.1 Satisfaction dans la répartition des tâches

Dans le canton, 83 % des personnes de 25 à 60 ans vivant en couple se disent globalement satisfaites de la répartition des tâches domestiques. Toutefois, cette satisfaction est davantage exprimée par les hommes, avec 89 % se déclarant satisfaits, contre 76 % des femmes. Comme illustré par le graphique G 11, cette différence entre les sexes fluctue en fonction de la présence d'enfants de moins de 25 ans. Lorsque des enfants sont présents dans le ménage, l'écart est plus marqué : 91 % des hommes se déclarent satisfaits, contre 74 % des femmes. En l'absence d'enfant dans le foyer, la différence entre les sexes est réduite et devient statistiquement non significative.

En outre, comme l'illustre le graphique G12, les mères ayant un diplôme de niveau tertiaire (voir note 1) se déclarent significativement moins souvent satisfaites de la répartition des soins aux enfants que les pères, quel que soit le niveau d'éducation de ces derniers.

**Personnes satisfaites de la répartition des tâches domestiques, selon le sexe, en 2023 (1) (2)** G 11  
En % Canton de Genève



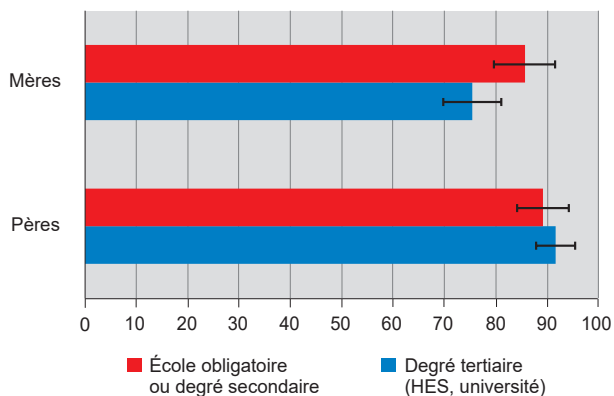
(1) « Satisfait » correspond aux valeurs de 6 à 10 sur une échelle de 0 à 10.

(2) Personnes en couple avec partenaire dans le ménage, de 25 à 60 ans.

Intervalle de confiance à 95 %.

Source : OFS / OCSTAT - Enquête sur les familles et les générations

**Personnes satisfaites de la répartition des tâches liées aux enfants, selon le sexe du parent et le niveau le plus élevé de formation achevée, en 2023 (1) (2)** G 12  
En % Canton de Genève



(1) « Satisfait » correspond aux valeurs de 6 à 10 sur une échelle de 0 à 10.

(2) Personnes en couple avec partenaire et enfants de moins de 13 ans dans le ménage, de 25 à 60 ans.

Intervalle de confiance à 95 %.

Source : OFS / OCSTAT - Enquête sur les familles et les générations

# 4. CHARGE INDUITE PAR L'ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE ET LES TÂCHES DOMESTIQUES ET FAMILIALES

## 4.1 Charges induites

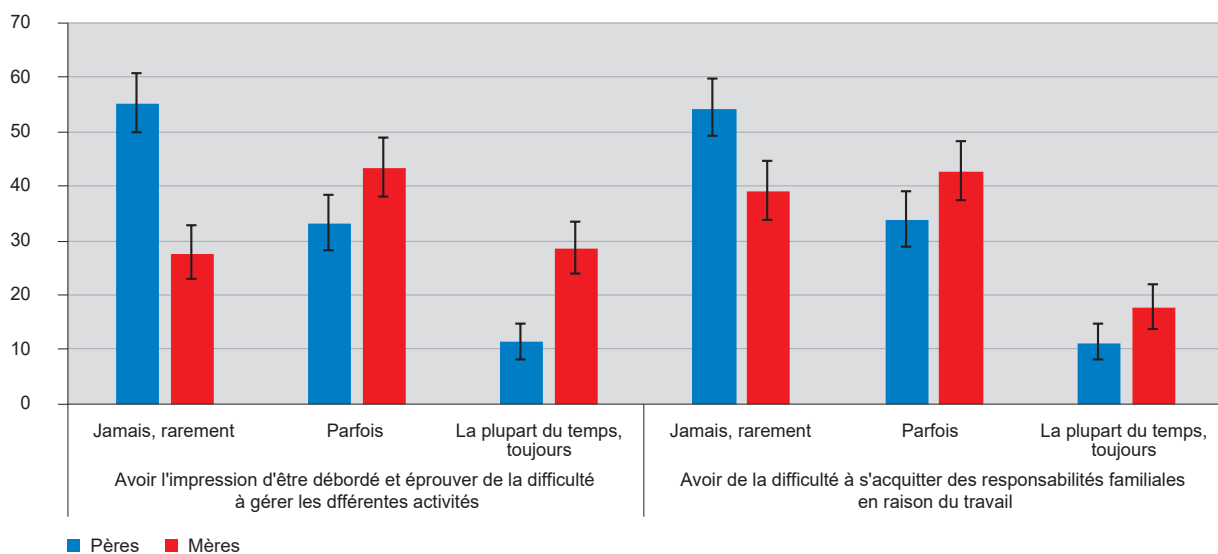
Parmi les personnes âgées de 25 à 60 ans ayant un travail rémunéré et vivant dans un ménage avec au moins un enfant de 13 ans maximum :

- 20 % déclarent être souvent ou toujours débordées et rencontrer des difficultés à gérer leurs différentes activités.
- Ce phénomène touche plus fréquemment les mères (29 %) que les pères (12 %).
- À l'inverse, 55 % des pères affirment ne jamais ou rarement être confrontés à ces difficultés, contre 28 % des mères.

Par ailleurs, 33 % des personnes présentant une fragilité psychologique<sup>7</sup> indiquent ressentir souvent ou toujours des difficultés à gérer leurs activités, soit un taux deux fois plus élevé que parmi les personnes ne présentant pas ou peu cet état. La fragilité psychologique semble aussi être liée aux difficultés à assumer les responsabilités familiales en raison du travail rémunéré : parmi les personnes qui la ressentent, 23 % disent éprouver souvent ces difficultés, contre 12 % pour celles qui ne sont pas dans ce cas.

D'autres facteurs comme l'âge, le niveau de formation et la situation financière jouent également un rôle important dans la manière dont ces difficultés sont perçues. Le sujet de l'équilibre entre vie professionnelle et vie familiale est abordé plus en détail dans la dernière partie de la présente étude.

Charges induites par l'activité professionnelle et la famille, par type et intensité, selon le sexe du parent, en 2023 (1) G 13  
En % Canton de Genève



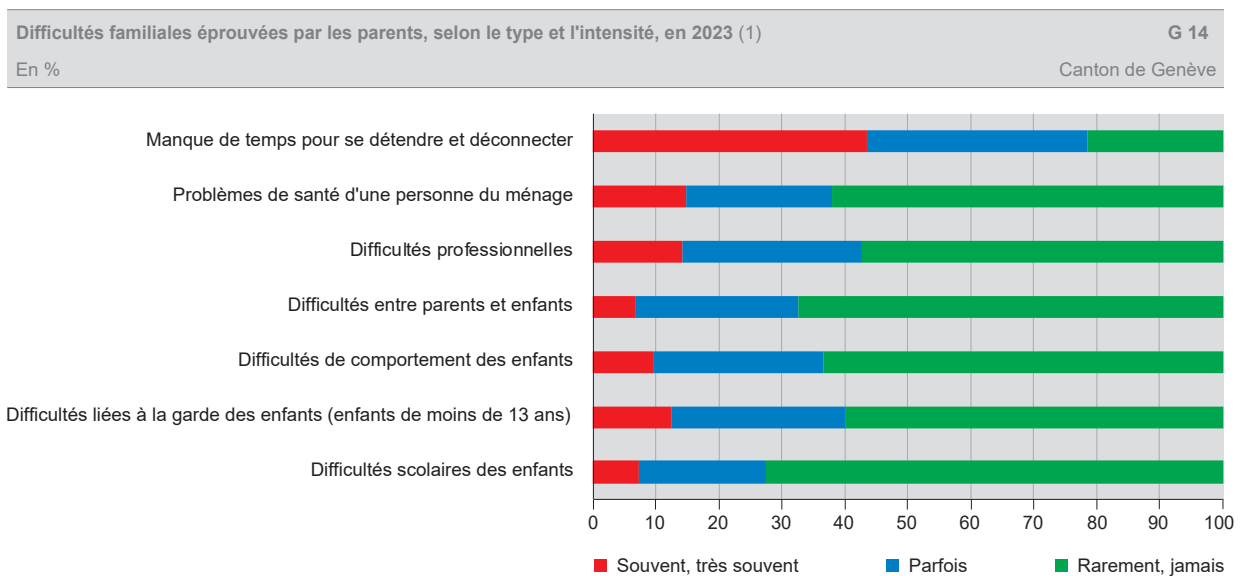
(1) Personnes actives de 25 à 60 ans avec enfants de moins de 13 ans dans le ménage.

Source : OFS / OCSTAT - Enquête sur les familles et les générations

<sup>7</sup> Personnes ayant répondu « oui » à l'affirmation : *Je ressens un sentiment général de vide.*

## 4.2 Difficultés familiales

Le manque de temps pour la détente et la déconnexion représente le principal obstacle rencontré par les individus âgés de 25 à 60 ans vivant avec au moins un enfant de moins de 25 ans au sein du ménage. En effet, 44 % d'entre eux déclarent en souffrir fréquemment ou très fréquemment tandis que 35 % signalent en être affectés de manière occasionnelle. Les autres difficultés sont plus rares : avec au maximum 15 % de personnes déclarant y être confrontées régulièrement, tandis qu'une large majorité indique ne les éprouver que rarement ou jamais.



(1) Personnes de 25 à 60 ans avec enfants de moins de 25 ans dans le ménage.

Source : OFS / OCSTAT - Enquête sur les familles et les générations

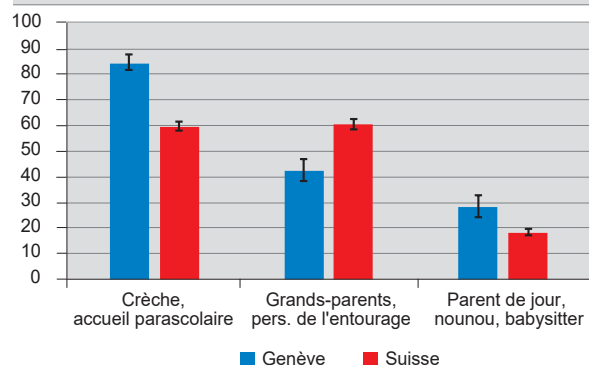
# 5. ACCUEIL EXTRA-FAMILIAL DES ENFANTS ET GRANDS-PARENTS

## 5.1 Mode de garde des enfants de moins de 13 ans

Dans le canton de Genève, 83 % des ménages avec au moins un enfant de moins de 13 ans ont recours à une garde extrafamiliale. Parmi eux, 49 % combinent plusieurs types de garde. Cette proportion est significativement plus élevée que celle observée en Suisse, qui se situe à 35 %.

Le mode de garde extrafamilial le plus fréquent est la crèche ou l'accueil parascolaire, utilisé par 85 % des ménages concernés, comparé à 60 % en Suisse. En deuxième position, la garde assurée par les grands-parents ou d'autres proches concerne 43 % des familles genevoises. Ce mode est le plus répandu au niveau national avec 61 %. Enfin, le recours aux parents de jour, nounous ou baby-sitters est plus courant à Genève qu'en Suisse (respectivement 29 % et 18 %).

Mode de garde des ménages avec enfants de moins de 13 ans, en 2023 (1) G 15  
En % Suisse / Canton de Genève



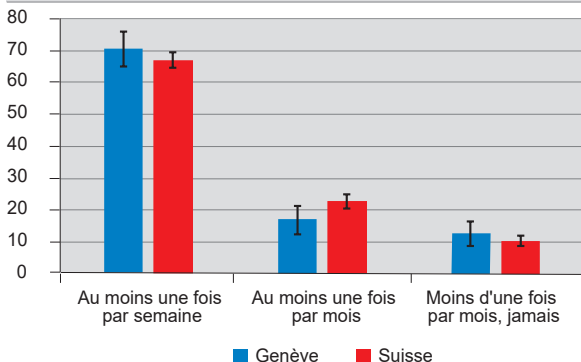
(1) La somme des barres dépasse 100 %, car les ménages n'utilisent pas toujours exclusivement un seul mode de garde. Intervalle de confiance à 95 %.

Source : OFS / OCSTAT - Enquête sur les familles et les générations

## 5.2 Fréquence de contact et de garde des petits-enfants

À Genève, 42 % des personnes âgées de 55 à 80 ans sont grands-parents, contre 45 % en Suisse. La majorité des grands-parents maintiennent un contact régulier avec leurs petits-enfants de moins de 13 ans (visite, téléphone, appel vidéo, etc.). Ainsi, 71 % des grands-parents à Genève et 67 % en Suisse sont en contact avec eux au moins une fois par semaine.

Fréquence des contacts entre grands-parents et petits-enfants, en 2023 (1) G 16  
En % Suisse / Canton de Genève

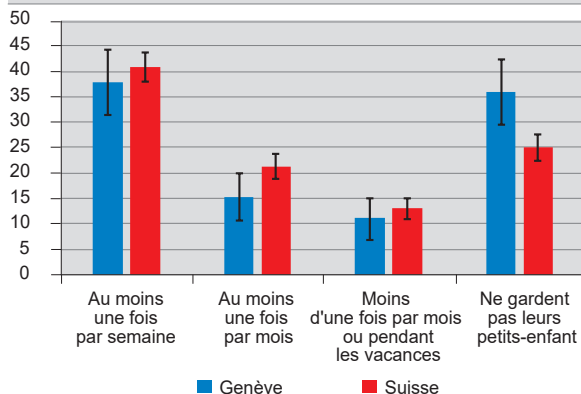


(1) Grands-parents âgés de 55 à 80 ans ne vivant pas dans le même ménage que les petits-enfants. Intervalle de confiance à 95 %.

Source : OFS / OCSTAT - Enquête sur les familles et les générations

À Genève, 53 % des grands-parents âgés de 55 à 80 ans gardent de façon régulière leurs petits-enfants de 13 ans ou moins. En effet, 38 % assurent cette garde au moins une fois par semaine et 15 % au moins une fois par mois. Les proportions en Suisse sont légèrement plus élevées. D'autre part, la proportion de grands-parents ne gardant pas du tout leurs petits-enfants est plus élevée à Genève (36 %) qu'en Suisse (25 %).

Fréquence de garde des petits-enfants par les grands-parents, en 2023 (1) G 17  
En % Suisse / Canton de Genève



(1) Grands-parents ayant au moins un petit-enfant de moins de 13 ans ; petit-enfant gardé le plus souvent. Intervalle de confiance à 95 %.

Source : OFS / OCSTAT - Enquête sur les familles et les générations

## 6. AIDE À DES PERSONNES LIMITÉES POUR DES RAISONS DE SANTÉ

### 6.1 Aide fournie au moins une fois par semaine au cours des 12 derniers mois

Environ 18 % des personnes âgées de 25 à 80 ans ont apporté une assistance non rémunérée au moins une fois par semaine à des membres de leur entourage qui éprouvent des problèmes de santé. Les femmes sont plus nombreuses à fournir cette assistance que les hommes (21 % contre 15 %).

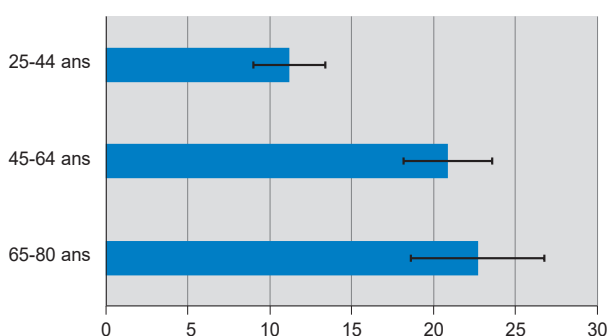
L'apport d'une telle aide varie selon l'âge :

- Chez les 25-44 ans, seuls 11 % y consacrent du temps.
- Cette proportion augmente pour atteindre 21 % parmi les 45-64 ans et 23 % parmi les 65-80 ans.

Cette augmentation s'explique probablement par le fait que les aidés sont majoritairement des personnes âgées, voire très âgées. Les aidants de ces tranches d'âges sont ainsi les enfants ou les proches des personnes aidées.

Ainsi, comme, illustré par le graphique G19, parmi les personnes recevant de l'aide, un peu plus de la moitié (51 %) sont les parents de ceux qui les assistent et 6 % sont leurs partenaires.

Aide hebdomadaire fournie à des personnes limitées pour des raisons de santé, selon le groupe d'âges, en 2023 (1)  
En % Canton de Genève

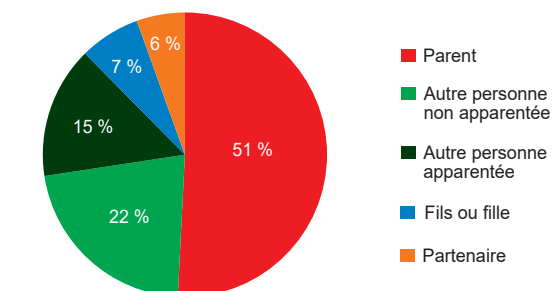


(1) Personnes de 25 à 80 ans ayant fourni une aide à une personne de leur entourage.

Intervalle de confiance à 95 %.

Source : OFS / OCSTAT - Enquête sur les familles et les générations

Type de relation entre les personnes ayant bénéficié d'une aide et celles en ayant donné, en 2023 (1)  
En % Canton de Genève



(1) Personnes de 25 à 80 ans ayant aidé une personne de leur entourage au cours des 12 derniers mois pour des raisons de santé.

Source : OFS / OCSTAT - Enquête sur les familles et les générations

# 7. OPINIONS

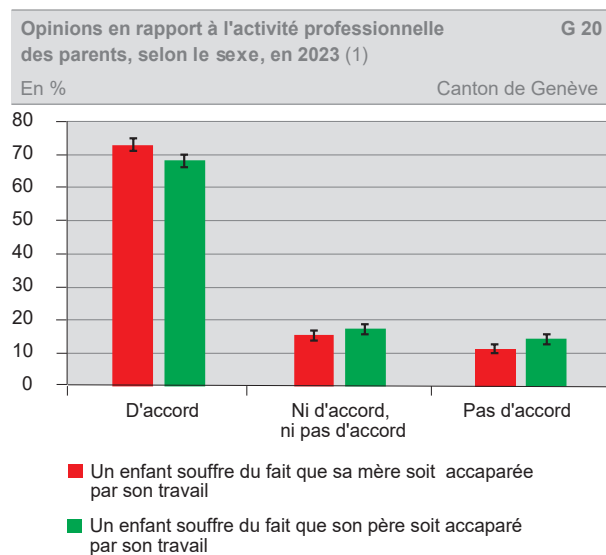
## 7.1 Opinions concernant l'activité professionnelle des parents

À Genève, 73 % des personnes âgées de 15 à 80 ans estiment qu'un enfant souffre si sa mère travaille trop, contre 68 % lorsqu'il s'agit du père (voir le graphique G 20). À l'échelle nationale, ces proportions sont plus élevées, atteignant respectivement 77 % et 69 %. Par ailleurs, aucune différence significative n'est observée entre les hommes et les femmes sur ces deux opinions.

Les opinions évoluent au fil des ans. Comme le montre le graphique G 21, la proportion de personnes d'accord avec l'affirmation « un enfant en âge préscolaire souffre si sa mère travaille » était de 38 % en 2013, ce qui est plus faible qu'en 2018 où 42 % étaient d'accord (différence non significative à Genève et significative au niveau national). En revanche, une nette augmentation est observée en 2023, dépassant même les niveaux de 2013, avec 48 % de personnes approuvant cette affirmation (cette différence est significative tant à Genève qu'en Suisse). Cette dernière évolution peut s'expliquer en partie par la généralisation du télétravail suite à la pandémie Covid-19 qui a ravivé les questions d'équilibre optimal entre vie professionnelle et vie privée pour le bien-être des enfants notamment.

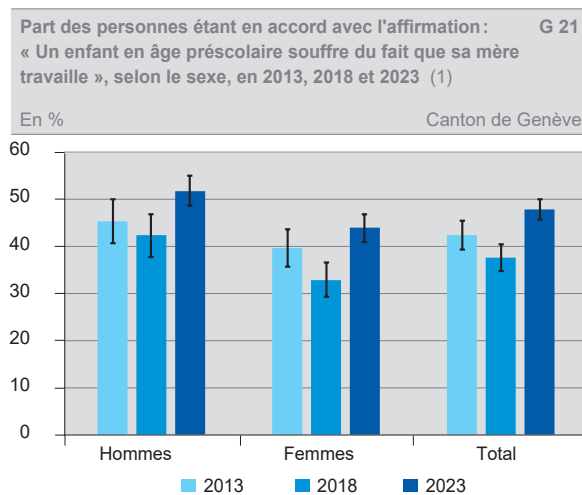
Cet avis varie en fonction de certaines caractéristiques sociodémographiques :

- Les femmes se montrent systématiquement plus réticentes à valider l'affirmation « un enfant en âge préscolaire souffre si sa mère travaille ». Cette différence entre les sexes est significative chaque année à l'exception de 2013 (voir le graphique G 21).
- Les personnes ayant une formation s'arrêtant au secondaire I ou II (voir note 1) partagent cette opinion à 53%, cette proportion recule de 12 points pour les personnes avec une formation de niveau tertiaire (voir note 1).
- Les individus croyants sont 53 % à partager cet avis contre 42 % des non-croyants.
- Les personnes s'identifiant comme politiquement de droite sont plus favorables à cette affirmation que ceux se positionnant à gauche (50 % contre 40 %).
- L'âge n'a en revanche pas d'influence significative.



(1) Personnes de 15 à 80 ans..

Source : OFS / OCSTAT - Enquête sur les familles et les générations



(1) Personnes de 15 à 80 ans.  
Intervalle de confiance à 95 %.

Source : OFS / OCSTAT - Enquête sur les familles et les générations

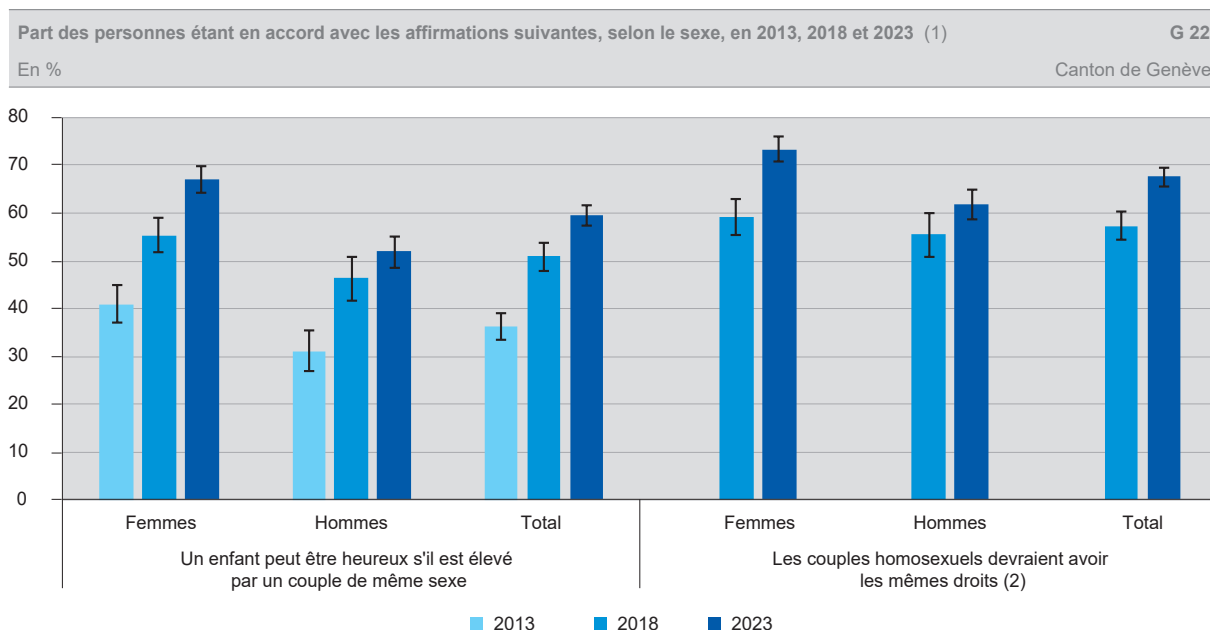


## 7.2 Opinions concernant les couples homosexuels

Les opinions envers les couples homosexuels ont fortement évolué en dix ans. En 2013, seuls 36 % des personnes résidant dans le canton et âgées de 15 à 80 ans étaient d'accord avec l'affirmation « un enfant peut être heureux s'il est élevé par un couple de même sexe ». Cette proportion grimpe à 51 % en 2018, puis à 60 % en 2023. Une tendance comparable est observée pour l'affirmation suivante : « les couples homosexuels devraient avoir les mêmes droits », où les opinions positives passent de 57 % en 2018 à 68 % en 2023 (cette question n'a pas été posée en 2013).

Ces avis varient en fonction de certaines caractéristiques sociodémographiques :

- Comme le montre le graphique G 22, pour l'opinion concernant les enfants de couples homosexuels, les femmes sont plus nombreuses que les hommes à y être favorables, et cela pour chaque année. Pour la seconde opinion, c'est aussi le cas, excepté pour 2018, où la différence n'est pas significative à Genève, mais l'est en Suisse.
- Le taux d'approbation varie en fonction de la croyance religieuse, avec respectivement 51 % et 59 % des personnes croyantes en 2023 exprimant un avis favorable sur ces deux opinions. Ces parts sont respectivement de 70 % et 78 % parmi les non-croyants.
- Si 75 % des personnes s'identifiant de gauche sont favorables à l'affirmation concernant les enfants élevés par des couples homosexuels, ils ne sont plus que 46 % pour les personnes s'identifiant à droite. Concernant la deuxième opinion, l'écart est encore plus grand, avec 84 % d'avis favorables pour les individus de gauche contre 53 % pour ceux de droite.
- L'âge n'a en revanche pas d'influence significative.



(1) Personnes de 15 à 80 ans.

(2) Question non posée en 2013.

Intervalle de confiance à 95 %.

Source : OFS / OCSTAT - Enquête sur les familles et les générations

### 7.3 Opinions concernant les rôles des femmes et des hommes dans le ménage

Les opinions concernant les rôles des conjoints dans le ménage évoluent au fil du temps. Alors qu'en 2013, 30 % de la population genevoise âgée de 15 à 80 ans considérait que c'était à l'homme de subvenir aux besoins financiers de la famille, cette opinion n'est partagée que par 15 % des personnes en 2023. L'évolution en dix ans est plus marquée parmi les hommes (qui passent de 34 % à 17 % entre 2013 et 2023) que parmi les femmes (26 % à 12 %) comme l'indique le graphique G 23.

De manière analogue, en 2013, 18 % de la population pensait que la gestion des tâches ménagères et celles liées aux enfants devait incomber à la femme. Cette proportion a diminué de moitié en 2023. Comme précédemment, l'évolution est plus marquée parmi les hommes : 23 % d'entre eux partageaient cette opinion en 2013, contre seulement 11 % dix ans plus tard. Parmi les femmes, la baisse est plus modérée, passant de 12 % à 7 % (voir le graphique G 24).

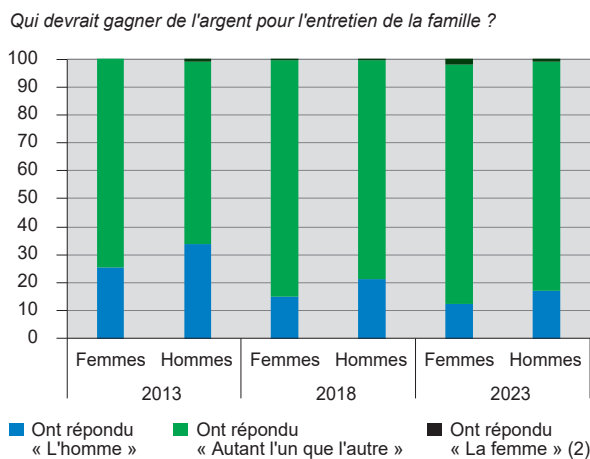
Pour ces deux questions, une large majorité considère que la répartition doit être équitable, quels que soient l'année de l'enquête ou le sexe.

Ici aussi, les réponses divergent en fonction de la croyance religieuse ou de l'orientation politique. Deux visions principales se dégagent : une conception plus « traditionnelle » de la famille généralement soutenue par les courants politiques de droite ou par les croyances religieuses, et une conception plus « progressiste » davantage reliées aux idéologies de gauche :

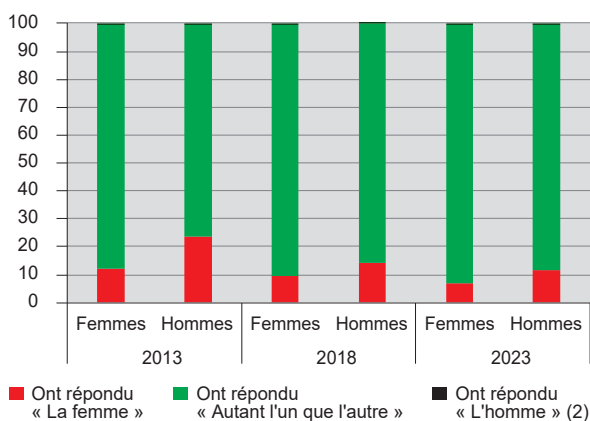
- En 2023, 19 % des croyants estiment que c'est à l'homme de subvenir aux besoins financiers de la famille, contre seulement 9 % des non-croyants. De même, 19 % des personnes s'identifiant à droite partagent cette opinion, contre 11 % des personnes de gauche.
- En ce qui concerne la répartition des tâches ménagères et parentales entre les conjoints, 11 % des personnes croyantes soutiennent que c'est aux femmes de s'en charger, contre 7 % des non-croyants. De même 15 % des personnes de droite contre 4 % de gauche considèrent que les tâches ménagères sont de la responsabilité des femmes.

Malgré ces écarts sur certaines variables sociodémographiques, une large majorité considère que la répartition doit être équitable.

Part des personnes concernant les questions suivantes, selon le sexe, en 2013, 2018 et 2023 (1)  
En % Canton de Genève



Qui devrait s'occuper des tâches ménagères et des enfants ?



(1) Personnes de 15 à 80 ans.  
(2) Les réponses sont basées sur moins de 30 observations et ne sont donc pas précises.

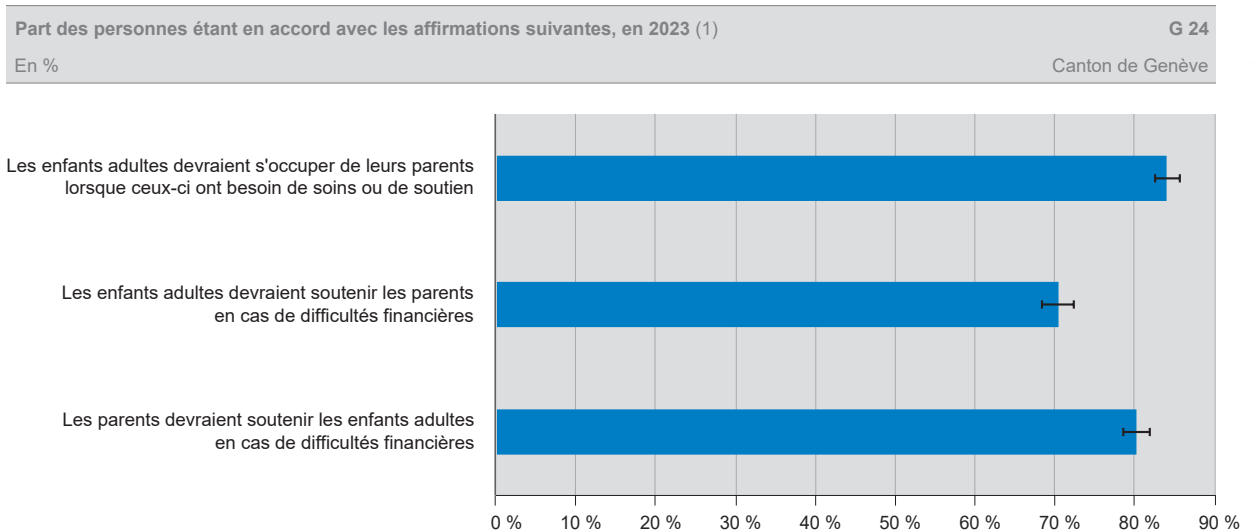
Source : OFS / OCSTAT - Enquête sur les familles et les générations

## 7.4 Opinions en rapport avec la solidarité entre les générations

La majorité des personnes âgées de 15 à 80 ans adhèrent aux affirmations portant sur le soutien intergénérationnel :

- 84 % des répondants estiment que « les enfants adultes devraient s'occuper de leurs parents lorsque ceux-ci ont besoin de soins ou de soutien ».
- 80 % pensent que « les parents devraient soutenir leurs enfants adultes en cas de difficultés financières ».
- 70 % sont d'accord avec le fait que « les enfants adultes devraient soutenir leurs parents en cas de difficultés financières ».

Les jeunes âgés de 15 à 24 ans sont ceux qui approuvent le plus fréquemment ces trois affirmations. Ils sont significativement plus nombreux que les autres groupes d'âges à être d'accord avec l'idée que les enfants adultes devraient s'occuper de leurs parents (soins et soutien). D'autre part, le groupe des 65 à 80 ans est celui qui soutient le moins l'affirmation selon laquelle les enfants devraient aider financièrement leurs parents, avec une différence significative par rapport aux groupes de 15 à 44 ans.



(1) Personnes de 15 à 80 ans.  
Intervalle de confiance à 95 %.

Source : OFS / OCSTAT - Enquête sur les familles et les générations

## 8. ÉQUILIBRE ENTRE VIE PROFESSIONNELLE ET VIE FAMILIALE

L'enquête sur les familles et générations explore l'équilibre entre la sphère professionnelle et familiale à travers trois variables :

- 1) les difficultés à assumer les responsabilités familiales en raison de l'activité professionnelle<sup>8</sup> ;
- 2) le sentiment d'être débordé par la gestion des différentes activités<sup>9</sup> ;
- 3) les difficultés de concentration au travail liées aux responsabilités familiales<sup>10</sup>.

Une variable combinant ces trois aspects a été construite en considérant qu'un individu éprouve des difficultés dans l'harmonie entre vie professionnelle et vie familiale lorsqu'il répond « La plupart du temps » ou « Toujours » à, au moins, l'une de ces trois variables. Cette approche permet d'identifier les facteurs sociodémographiques pertinents et de quantifier leur impact à travers une modélisation statistique.

Cette analyse se concentre sur les personnes âgées de 25 à 64 ans qui ont une activité professionnelle, sont en couple et ont au moins un enfant de moins de 13 ans vivant dans le même ménage.

### 8.1 Facteurs importants pour l'équilibre entre vie professionnelle et vie familiale

En étudiant simultanément diverses variables sociodémographiques, il ressort que plusieurs facteurs impactent la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale. Toutes choses égales par ailleurs, le sexe se révèle être une variable déterminante : les femmes semblent largement plus exposées que les hommes aux difficultés liées à la gestion de ces deux sphères. Cette surreprésentation des femmes reflète sans doute la persistance d'inégalités dans la répartition des tâches domestiques et familiales malgré une participation plus accrue des femmes au marché du travail que par le passé.

Par ailleurs, il existe une association positive entre le niveau de formation et les difficultés rencontrées dans l'articulation entre vie professionnelle et vie familiale. En effet, les personnes titulaire d'un diplôme du secondaire II (voir note 1) sont plus susceptibles d'éprouver ces difficultés que celles dont le parcours s'est limité au secondaire I. Cet effet est encore plus marqué chez les diplômés du tertiaire. Cette tendance pourrait s'expliquer, entre autres,

par des responsabilités professionnelles accrues et des attentes plus élevées associées aux postes nécessitant un niveau de qualification supérieur.

L'âge constitue également un facteur déterminant. Bien qu'aucune différence significative ne soit relevée entre les 25-34 ans et les 35-44 ans concernant les difficultés de conciliation, celles-ci diminuent progressivement avec l'âge. Cette amélioration est particulièrement marquée chez les 45-54 ans, et s'accroît davantage chez les 55-64 ans, en comparaison avec le groupe de référence des 35-44 ans. Cette diminution des difficultés rapportées avec l'âge pourrait être expliquée par un effet d'apprentissage dans la gestion des obligations professionnelles et familiales, ainsi que par une réduction des charges familiales en raison notamment de l'autonomisation progressive des enfants.

Cette analyse révèle également une forte association positive entre une fragilité psychologique<sup>11</sup> et les défis liés à la gestion des différentes responsabilités, en comparaison aux personnes ne présentant pas ces vulnérabilités. Cet effet souligne l'importance des ressources personnelles telles que la résilience psychologique ou la présence de personnes de confiance, entre autres. De même, le contexte professionnel influence naturellement cet équilibre : les résultats indiquent une association positive significative entre le travail à plein temps et les difficultés de conciliation, comparativement aux personnes exerçant une activité à temps partiel.

Enfin, la situation financière semble jouer un facteur protecteur entre vie professionnelle et vie familiale. Une association négative est observée entre l'appartenance à un ménage aisé<sup>12</sup> et les difficultés de conciliation, comparativement aux personnes confrontées à des contraintes financières. Disposer de ressources économiques plus importantes permet généralement d'avoir recours à des services externes pour les tâches ménagères et la prise en charge des enfants. Ce constat met en évidence l'impact des ressources matérielles sur la perception et la gestion de ces difficultés.

En résumé, les femmes, les personnes ayant un niveau de formation plus élevé, les plus jeunes, les personnes travaillant à plein temps, ainsi que les personnes en situation de vulnérabilité psychologique ou financière sont davantage exposés à ces difficultés. À l'inverse, un âge plus avancé et une situation financière favorable tendent à les atténuer et à faciliter l'équilibre.

<sup>8</sup> Question posée lors de l'enquête : *À quelle fréquence avez-vous connu des difficultés à vous acquitter des responsabilités familiales en raison du temps passé au travail ?*

<sup>9</sup> *À quelle fréquence avez-vous eu l'impression d'être débordé(e) et d'éprouver de la difficulté à gérer les différentes activités ?*

<sup>10</sup> *À quelle fréquence avez-vous connu des difficultés à vous concentrer au travail en raison des responsabilités familiales ?*

<sup>11</sup> Personnes ayant répondu « Oui » à l'affirmation : *Je ressens un sentiment général de vide.*

<sup>12</sup> Ménages qui ont répondu « très facilement » à la question : *Si vous tenez en compte le revenu total de votre ménage, comment arrivez-vous à joindre les deux bouts financièrement à la fin du mois, c'est-à-dire comment réussissez-vous à payer les dépenses mensuelles nécessaires ?*

## FACTEURS SOCIODÉMOGRAPHIQUES LIÉS À LA CONCILIATION TRAVAIL-FAMILLE, EN 2024

T 01

PERSONNES ÂGÉES DE 25 à 64 ANS EN COUPLE ET AVEC AU MOINS UN ENFANT DE MOINS  
DE 13 ANS DANS LE MÉNAGE

CANTON DE GENÈVE

Facteurs	Catégories	Influence
Sexe	Homme	référence
	Femme	++
Groupe d'âges	25-34 ans	+/-
	35-44 ans	référence
	45-54 ans	-
	55-64 ans	--
Niveau de formation	Degré secondaire 1 (scolarité obligatoire)	référence
	Degré secondaire 2 (CFC, maturité)	++
	Degré tertiaire (HES, université)	++
Sentiment de vide	Oui	++
	Non	référence
Plein temps	Oui	+
	Non	référence
Bonne situation financière	Oui	-
	Non	référence

### Guide de lecture

### Légende

Un symbole + indique que, toutes choses égales par ailleurs, il existe une association positive modérée entre l'appartenance à cette catégorie et les difficultés à articuler vie professionnelle et vie privée, comparativement aux personnes de la catégorie de référence.	Les résultats montrent une association positive importante avec les difficultés	++
	Les résultats montrent une association positive modérée avec les difficultés	+
	Non significativement différent de la catégorie de référence	+/-
	Les résultats montrent une association négative modérée avec les difficultés	-
	Les résultats montrent une association négative importante avec les difficultés	--

### Exemple :

(Niveau de formation) : Les résultats montrent une association positive importante entre le fait d'avoir un niveau de formation du secondaire 2 et les difficultés à articuler vie professionnelle et vie privée, comparativement aux personnes ayant un niveau de formation de degré secondaire 1, toutes choses égales par ailleurs.

Source: OFS / OCSTAT - Enquête sur les familles et les générations



COLLECTION : **ANALYSES**

SÉRIE : **COMMUNICATIONS STATISTIQUES**

**NUMÉROS PARUS**

- 2014 48 Les ménages dans le canton de Genève  
*Résultats du relevé structurel 2011*
- 49 Revenu et fortune à l'âge de la retraite  
*Données fiscales sur les personnes physiques imposées au barème ordinaire 2010*
- 2015 50 Les Genevois et leur santé  
*Enquête suisse sur la santé (ESS), résultats comparés 1992 - 2012*
- 2016 51 Conditions d'habitation en 2011 - 2013
- 52 La participation des étrangers aux élections communales de 2007 à 2015
- 53 Projections démographiques pour le canton de Genève  
*Population résidente de 2016 à 2040*
- 54 Enquêtes sur les familles et les générations 2013
- 2017 55 Population du canton de Genève selon l'origine et le statut migratoire  
*Résultat 2012-2014 et évolution depuis 1960*
- 2018 56 Le profil des genevois naturalisés
- 2019 57 Projection du nombre de ménages et de logements dans le canton de Genève jusqu'en 2040
- 58 Les binationaux dans le canton de Genève  
*Résultats 2014-2016*
- 59 La mobilité des habitants du canton de Genève  
*Résultats des microrecensements mobilité et transports (MRMT) 2000 à 2015*
- 60 Revenu et fortune des ménages genevois  
*Résultats 2014-2015*
- 2020 61 Le travail à temps partiel dans le canton de Genève  
*Comparaison entre hommes et femmes*
- 62 Transactions immobilières dans le canton de Genève de 1990 à 2017
- 63 La santé des Genevois en 2017 et comparaison depuis 1992  
*Résultats de l'enquête suisse sur la santé 1992 à 2017*
- 2021 64 Enquête sur les familles et les générations 2018  
*Résultats pour le canton de Genève*
- 65 Quatre-vingts ans d'évolution des loyers à Genève
- 66 Le personnel soignant dans le canton de Genève de 2010 à 2019
- 2022 67 Projections démographiques pour le canton de Genève  
*Population résidente de 2021 à 2050*
- 68 Impact de l'introduction et de la suspension du vote par internet dans le canton de Genève
- 69 Religion et spiritualité dans le canton de Genève en 2019
- 2023 70 Projections du nombre de ménages et de logements  
dans le canton de Genève à l'horizon 2050
- 71 La mobilité des habitants du canton de Genève en 2021
- 2024 72 Analyse de l'écart salariale entre hommes et femmes dans le canton de Genève en 2020  
*Résultats pour le canton de Genève*

# PUBLICATIONS DE L'OFFICE CANTONAL DE LA STATISTIQUE

## COLLECTION DONNÉES GÉNÉRALES

### Mémento statistique

Synthèse annuelle des données essentielles sur le canton et les communes. Disponible en format papier.

### Bulletin statistique mensuel

Choix des principales statistiques disponibles à une fréquence infra-annuelle. Diffusé en collaboration avec la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève (CCIG).

## ANALYSES

### Communications statistiques

Série consacrée à l'analyse détaillée de statistiques ou d'enquêtes, l'accent étant mis sur le commentaire.

### Informations statistiques

Résultats de statistiques ou d'enquêtes, mis en perspective par un commentaire concis, des graphiques et des tableaux de synthèse.

### Reflets conjoncturels

Cahier trimestriel présentant une analyse commentée de la conjoncture économique pour le canton de Genève.

## OBSERVATOIRE STATISTIQUE TRANSFRONTALIER

Synthèse et fiches thématiques concernant la région transfrontalière. Publications réalisées en collaboration avec l'INSEE Auvergne-Rhône-Alpes.

Ces publications sont téléchargeables gratuitement sur le site Internet de l'OCSTAT : <https://statistique.ge.ch>